

ACTION URGENTE

SOUDAN. DÉTENTION DE MILITANTS EXPULSÉS D'ARABIE SAOUDITE

Les militants Elgassim Mohamed Seed Ahmed, Elwaleed Imam Hassan Taha et Alaa Aldin al Difana ont été expulsés d'Arabie saoudite vers le Soudan le 11 juillet. Le Service national de la sûreté et du renseignement (NISS) les a arrêtés à leur arrivée. Ces trois hommes sont détenus actuellement au siège du NISS, à Khartoum-Nord. Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion car ils n'ont fait qu'exercer leur droit à la liberté d'expression.

Elgassim Mohamed Seed Ahmed et Elwaleed Imam Hassan Taha, deux ressortissants soudanais, ont été arrêtés le 21 décembre 2016 et détenus sans inculpation en Arabie saoudite. Pendant cette période, ils ont indiqué à leurs familles avoir été interrogés environ huit fois par des agents de la Direction générale des enquêtes (également appelée Al Mabahith). Ces interrogatoires concernaient principalement leurs activités militantes sur les réseaux sociaux en lien avec le soutien qu'ils ont témoigné sur Facebook au mouvement soudanais de désobéissance civile en novembre et décembre 2016. Des agents des services de sécurité saoudiens leur ont dit qu'ils étaient détenus et interrogés à la demande des autorités soudanaises et qu'ils pourraient être expulsés vers le Soudan. Ces deux militants ont été détenus au secret à la prison d'Al Hair à Riyadh, capitale de l'Arabie saoudite, jusqu'au 13 février, date à laquelle leurs familles ont été autorisées à leur rendre visite pour la première fois. Toutefois, ils ont été maintenus à l'isolement jusqu'au 6 mars, puis transférés dans la même cellule.

Alaa Aldin Daffalla al Difana, un ressortissant soudanais de 44 ans, journaliste et militant de longue date dans l'opposition, a été arrêté le 26 décembre 2016 vers 9 heures du matin dans son appartement de La Mecque (ouest de l'Arabie saoudite) et placé en détention par quatre agents des services de sécurité du ministère de l'Intérieur. Ils ont fouillé son domicile et sa voiture et ont saisi son téléphone et des documents, sans mandat d'arrêt ni autorisation de perquisition. Alaa Aldin al Difana, qui travaille aussi dans une auto-école, a plusieurs fois appelé à un changement social et politique au Soudan. Il a montré sur sa page Facebook son soutien à la campagne de désobéissance civile de novembre et décembre 2016 au Soudan.

Elgassim Mohamed Seed Ahmed, Elwaleed Imam Hassan Taha et Alaa Aldin al Difana ont été expulsés par l'Arabie saoudite vers le Soudan le 11 juillet. Ils ont été arrêtés par le NISS à leur arrivée et sont détenus actuellement au siège de cet organe, à Khartoum-Nord.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités soudanaises à libérer Elgassim Mohamed Seed Ahmed, Elwaleed Imam Hassan Taha et Alaa Aldin Daffalla al Difana immédiatement et sans condition ;
- exhortez-les à faire en sorte que ces hommes puissent avoir des contacts réguliers avec leurs familles et consulter sans délai l'avocat de leur choix ;
- engagez-les à veiller à ce que, en attendant leur libération, ils soient protégés de la torture et des autres formes de mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 SEPTEMBRE 2017 À :

Président de la République
Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of the President
People's Palace
P.O. Box 281
Khartoum, Soudan

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,**

Ministre de la Justice
Idris Ibrahim Jameel
Ministry of Justice
P.O. Box 302
Al Nil Avenue
Khartoum, Soudan

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :
Ministre de l'Intérieur
Hamed al-Mannan
Ministry of Interior
P.O. Box 873
Khartoum, Soudan

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SOUDAN. DÉTENTION DE MILITANTS EXPULSÉS D'ARABIE SAOUDITE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 3 novembre 2016, le gouvernement soudanais a pris des mesures d'austérité dans le but de réduire le déficit commercial et de mettre un coup d'arrêt à la dépréciation de la livre soudanaise. Ces nouvelles mesures économiques ont entraîné une hausse importante des prix du carburant, des transports, de la nourriture, de l'électricité et des médicaments. Pour protester contre la nouvelle ligne économique suivie par le gouvernement, des militants politiques ont lancé un appel à une grève nationale de trois jours, qui a débuté le 27 novembre. Ce mouvement a été fortement suivi. Un appel à une deuxième action de désobéissance civile, prévue pour le 19 décembre 2016, a ensuite été lancé ; des militants y ont apporté leur soutien sur place et depuis l'étranger. À titre préventif, les autorités soudanaises ont commencé, au début du mois de novembre 2016, à arrêter des dizaines de militants politiques et n'ont cessé de réprimer la liberté de la presse. Sept journaux ont ainsi vu leurs exemplaires saisis à 23 reprises en novembre et décembre 2016.

Elgassim Mohamed Seed Ahmed vit en Arabie saoudite depuis 1998 et Elwaleed Imam Hassan Taha, depuis 2013. Ils travaillent tous les deux dans une entreprise de logistique à Riyadh. Ils ont été arrêtés le 21 décembre 2016 vers 17 heures devant leur bureau par des agents des forces de sécurité en civil. Ils ont été conduits à leurs domiciles respectifs, où les agents ont effectué une perquisition. Les agents ont indiqué à la famille d'Elgassim Mohamed Seed Ahmed qu'ils appartenaient à la division de la sécurité du ministère de l'Intérieur et que l'intéressé serait relâché avant minuit. Ils n'ont présenté de mandat d'arrêt ni d'autorisation de perquisition à aucune des deux familles. Les deux hommes ont été détenus au secret dès leur arrestation et jusqu'au 13 février, date à laquelle leurs familles ont pu leur rendre visite. Selon leurs proches, ils ont été informés lors d'un interrogatoire qu'ils seraient soit emprisonnés, soit expulsés.

Alaa Aldin al Difana est un membre du parti politique d'opposition Oumma (Hizb al Umma al Qawmi) au Soudan. Sur sa page Facebook, il a parlé des problèmes d'erreurs médicales dans les hôpitaux soudanais et de corruption au sein des ministères du gouvernement soudanais. Il est également un journaliste réputé et a écrit pour de nombreux sites Internet soudanais. D'après sa famille, il a déjà été arrêté en 2003, 2007, 2011 et 2012 en raison de son militantisme au Soudan. Il a quitté son pays pour l'Arabie saoudite en 2012.

Le NISS détient des pouvoirs étendus en vertu de la Loi de 2010 relative à la sécurité nationale, qui lui permet notamment de maintenir des suspects en détention jusqu'à quatre mois et demi sans contrôle judiciaire, et ses membres usent de leur autorité pour procéder à des arrestations arbitraires et placer en détention des personnes, dont beaucoup se voient infliger des actes de torture et d'autres mauvais traitements. La même loi les protège de toute poursuite pour les actes commis dans l'exercice de leurs fonctions, d'où une culture généralisée de l'impunité. La modification de l'article 151 de la Constitution adopté le 5 janvier 2017 a étendu le mandat du NISS, ce qui n'a fait qu'aggraver la situation. Elle a transformé le NISS : autrefois service de renseignement spécialisé dans la collecte et l'analyse d'informations et le conseil, il est devenu une agence de sécurité à part entière détenant un mandat large et exerçant toute une palette de fonctions qui sont habituellement celles de l'armée ou des organes chargés de l'application des lois. Le nouveau texte a accordé au NISS l'entière responsabilité de déterminer ce qui constitue une menace politique, économique ou sociale et les moyens d'y faire face. Ni la Loi relative à la sécurité nationale ni l'article 151 révisé n'exigent, explicitement ou implicitement, que les agents du NISS respectent le droit international, régional et national applicable dans l'exercice de leurs fonctions.

Noms : Elgassim Mohamed Seed Ahmed, Elwaleed Imam Hassan Taha et Alaa Aldin Daffalla al Difana
Hommes